

AG.La Pierre d'Angle asbl Exercice n°14

Dimanche 27 février 18h45

PV

Présences :

Membres présents : Anne Solie, Joelle Carton, Nadège Roger, Sabine Katus, Claire Van damme, Serge Clement, Marie de Beauvoir, Sylvie Herzet, Valentine d'Ursel, Louis de Beauvoir, Nicolas Gazon, Dorothee Bury, Nancy Karera , Lily Robert, Timothée Lambrecht,

Membres Excusés : Nathalie Leclerc (représentée par Claire), Alexandra Ricci (représentée par Dorothee),

Membres non représentés : Christophe d'Ursel, Mireille André

Invités : Thibaut Triandafyllo,

La séance est ouverte à 19h par Valentine d'Ursel, présidente démissionnaire.

Madame d'ursel constate que le corum est atteint (50% des membres).

Un président de séance est désigné par l'assemblée en la personne de Madame Anne Solie.

- Rapport d'activité 2021:

Valentine d'Ursel présente l'activité de la Pierre d'Angle en 2021, son rapport est joint au PV.

- Clôture de l'exercice 2021: Bilan et décharge aux administrateurs :

Louis de Beauvoir présente les compte de 2021, le bilan est annexé au PV, Le bénéfice de 2021 est de 1.881,89€, ce qui porte le bénéfice reporté à 14.482,89€.

A l'unanimité, décharge est donnée aux administrateurs pour leur gestion de 2021.

- Le CA démissionnaire ne propose pas de programme ni de budget pour 2022. Le CA propose de déterminer une date pour une AG extraordinaire

- Démission d'administrateurs : Arthur de Beauvoir, Valentine d'Ursel, Louis de Beauvoir, Dorothee Bury, Michou Vervaeke, Nathalie Leclerc.

- Pas de nomination.

- Administrateurs en fonction : Sylvie Herzet, Serge Clement.

-

- Présentation du groupe de réflexion « marché-bar »:

Sabine présente le projet de transformation du marché (suppression) pour créer un « Bar dinatoire, scène ouverte ». La description de cette proposition se trouve en pièce jointe du PV.

A l'unanimité les membres décident de ne pas continuer le marché.

A l'unanimité les membres décident de poursuivre la réflexion dans le sens de la note.

Plusieurs membres doutent de leur capacité d'engagement.

Une réunion de travail est prévu le 06/02/2022 à 19h30.

- Questions tour de table :

- Qu'est-ce qui vous pousse à être présent à l'AG ?

- Selon vous quelle valeur vécu sur le site mérite d'être défendue ?

- Quelle pratique régulière vous conviendrait pour maintenir ces valeurs sur le long terme ?

- Quel est le cadre qui vous conviendrait pour répondre à vos attentes ? L'association de fait pourrait-elle convenir ?

- Avenir de l'ASBL :

- A l'unanimité des membres la dissolution de l'ASBL est votée.

- L'activité de l'ASBL devra se clôturer au 31 Mars 2022.

- Sont nommés liquidateurs : Serge Clement, Sylvie Herzet, Valentine d'Ursel, sont nommés liquidateurs, l'AG donne tous pouvoirs aux liquidateurs pour clore l'ASBL.

- L'AG demande que **la liquidation de l'ASBL** soit clôturée pour le 30 Septembre 2022.

La présidente clôture l'AG à 21h30

